



**HAL**  
open science

# Le parfum de la mort. Plantes et aromates de la préparation des corps(Moyen Âge et période moderne)

Rémi Corbineau, Patrice Georges-Zimmermann

## ► To cite this version:

Rémi Corbineau, Patrice Georges-Zimmermann. Le parfum de la mort. Plantes et aromates de la préparation des corps(Moyen Âge et période moderne). Parfums et odeurs au Moyen Âge. Science, usages, symboles , Mar 2012, Louvain-la-Neuve, Belgique. halshs-01737807

**HAL Id: halshs-01737807**

**<https://shs.hal.science/halshs-01737807>**

Submitted on 20 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ESTRATTO

MICROLOGUS' LIBRARY

67

Parfums et odeurs  
au Moyen Âge

Science, usage, symboles

Textes réunis par

*Agostino Paravicini Bagliani*



FIRENZE

SISMEL - EDIZIONI DEL GALLUZZO ~ 2015

Rémi Corbineau – Patrice Georges-Zimmermann

## LE PARFUM DE LA MORT

PLANTES ET AROMATES POUR LA PRÉPARATION DES CORPS  
(MOYEN ÂGE ET PÉRIODE MODERNE)

*Marthe, la sœur du mort, lui dit: «Seigneur, il sent déjà:  
c'est le quatrième jour».*

Évangile selon Saint-Jean, 11, 39

La redécouverte relativement récente des problématiques concernant la préparation interne des corps dans l'Occident médiéval et post-médiéval est une invention d'archéo-anthropologues<sup>1</sup>. En l'absence de corps tout ou partie conservés, sauf exception notable<sup>2</sup>, ce sont, parmi les os exhumés, ceux comportant des stigmates évidents – en premier le lieu les crânes avec des traces de sciage – qui ont dès lors fait l'objet d'études de laboratoire poussées, souvent jusqu'à l'échelle microscopique<sup>3</sup>.

1. Pour un état récent des problématiques concernant l'embaumement médiéval, cf. P. Charlier, P. Georges, «Techniques de préparation du corps et d'embaumement à la fin du Moyen Âge», in A. Alduc-Lebagousse (éd.), *Inhumation de prestige ou prestige de l'inhumation. Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*. Actes du cinquantième du CRAHM, Caen 2009 (Tables rondes du CRAHM, 4), 405-37.

2. L'une des exceptions est l'étude de la tête et des avant-bras momifiés dits de Pierre de Hagenbach conservés en Alsace: E. Boës, P. Georges, «Étude des restes momifiés (tête et avant-bras) dits de Pierre de Hagenbach conservés au musée Unterlinden à Colmar (Haut-Rhin): contribution à l'histoire des embaumements historiques», in P. Charlier (éd.), *Actes du 2<sup>e</sup> colloque international de pathographie, avril 2007, Paris 2009* (Collection Pathographie, 4), 183-209.

3. G. Depierre et B. Fizellier-Sauget, «Ouverture volontaire de la boîte crânienne à la fin du Moyen Âge et aux Temps modernes», in *Actes des 4<sup>èmes</sup> journées anthropologiques de Valbonne (1988)*, Paris 1989, 109-22; B. Fizellier-Sauget et G. Depierre, «Mise au jour de crânes sciés lors d'intervention

Ces analyses rendent toutes compte d'un mode opératoire singulier, dont toute comparaison avec la momification égyptienne serait abusive et qui, dans ses grandes lignes, n'a que très peu varié tout au long du Moyen Âge et même après, jusqu'au développement des embaumements dits chimiques dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Le fondement premier de ce type d'opération est d'éviter que les parties les plus putrescibles ne se corrompent trop rapidement et irrémédiablement<sup>5</sup>; dans ce cas, le défunt ne pourrait plus être présenté. Les ouvertures pratiquées, dont les modalités importent peu (laparotomie, thoracotomie, sternotomie, etc.), ont pour but l'exérèse des viscères des «trois ventres», à savoir la tête, la cage thoracique et l'abdomen. Les espaces libérés sont ainsi lavés à l'esprit de vin et remplis notamment de matières aromatiques.

Sans que les questions liées aux gestes opératoires ne constituent des impasses de recherche<sup>6</sup>, la problématique concernant les aromates et les aspects olfactifs de la préparation des corps au

archéologiques: techniques et finalité d'une telle pratique», *Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement, Bulletin annuel du groupe de recherches archéologiques et historiques du Livradois-Forez*, 12 (1990), 19-27; P. Masy, «Quatre cas d'ouverture volontaire de la boîte crânienne dans des sépultures médiévales tardives ou post-médiévales», *Bulletin des chercheurs de la Wallonie*, 35 (1995), 79-101; F. Valentin et F. d'Errico, «Brief Communication: Skeletal Evidence of Operation on Cadavers from Sens (Yonne, France) at the end of the XV<sup>th</sup> century», *American Journal of Physical Anthropology*, 98 (1995), 375-90; S. Kacki, P. Georges et Ph. Blanchard, «Un cas de sciage crânien avorté chez un sujet du site médiéval de la Madeleine à Orléans (Loiret)», *Revue Archéologique du Loiret*, 33 (2009), 45-52.

4. P. Georges, «Un embaumement égyptien en France? Polémique au XIX<sup>e</sup> s. à propos d'une pratique conservatoire singulière», *Egypte, Afrique, Orient*, 31 (2003), 63-66.

5. L'opération d'embaumement dit interne peut être décomposée en plusieurs phases: ouvertures des cavités et exérèse des viscères, préparation des viscères, incisions, traitement (interne) des cavités et des incisions, application externe du liniment, enveloppement du défunt et dépôt du corps. P. Georges, «L'embaumement médiéval en France: le verbe et les actes», *XIV<sup>e</sup> Congrès international et quinquennal de l'association Guillaume Budé*, Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Orléans-La-Source, 25-28 août 2003, Paris 2007, 1112-23.

6. Les traces sur les crânes commencent à être largement documentées. Les publications concernant le squelette infra-crânien sont nettement plus rares.

Moyen Âge est sans aucun doute, sinon la plus prometteuse, tout du moins celle qui a été le moins explorée. On sait pourtant que la médecine médiévale oppose les aromates aux maladies dite pourries<sup>7</sup>. On subodore par ailleurs depuis quelques temps l'importance des sensations olfactives dans la présentation des corps, d'autant plus que nombre de récits se font l'écho de senteurs merveilleuses. Les archéologues et les inventeurs de corps ne sont d'ailleurs pas en reste dans ce type de description. La part olfactive commence d'ailleurs à être intégrée aux protocoles d'étude<sup>8</sup>. On cherche à appréhender les odeurs délivrées par des produits venant parfois de (très) loin parmi celles des chairs et du sang. Pour autant, si quelques éléments ont déjà été mis en évidence, aucun recensement exhaustif des plantes et des aromates utilisés dans l'embaumement médiéval et post-médiéval, selon une démarche naturaliste, n'a jusqu'à maintenant été mené. En l'absence d'expérimentation dans des conditions identiques, l'imagination, fondée sur une approche comparative, s'avère par conséquent en partie nécessaire; elle ne peut toutefois pas prendre toute la place d'une interprétation historique. *De facto*, seul un inventaire le plus complet possible peut nous aider à comprendre, voire sentir, ce type d'opération<sup>9</sup>.

L'historien bénéficie d'une abondance de textes datés du XIV<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle indiquant avec précision la com-

7. Cette opposition trouve son fondement dans la théorie des quatre éléments fondamentaux que définissaient déjà Thalès et Empédocle, à savoir le Feu, l'Air, le Terre et l'Eau. Les aromates sont du côté chaud et du sec, voire du brûlé; les médecins les reconnaissent comme l'antidote du pourri, froid et humide. J.-P. Albert, *Odeurs de sainteté. La mythologie chrétienne des aromates*, Paris 1996. Ainsi, dans le huitième chapitre de la *Grande Chirurgie* de Guy de Chauliac: «des degrez des medicamens», l'encens apparaît comme une «gomme chaude au second, sèche au premier, générative de chair et consolidative». Notons cependant que parmi cette liste, le vif-argent (mercure) est froid et humide, au second degré, selon Avicenne. Nicaise (éd.), *La grande chirurgie de Guy de Chauliac*, Paris 1890.

8. Charlier, Georges, «Techniques de préparation du corps».

9. Cette démarche s'inscrit dans un travail de thèse en archéologie médiévale et archéobotanique préparé par R. Corbineau à l'Université du Maine et à l'Università degli Studi di Siena et intitulé *Offrandes florales, embaumements et paysages funéraires: une application originale de la palynologie et de l'analyse phytolithique à l'archéologie du cimetière médiéval (France-Italie)*.

position des baumes, onguents et poudres utilisés pour l'embaumement «interne»; ils ne sont toutefois pas à mettre sur le même plan. Les premières recettes sont livrées par les chirurgiens Henri de Mondeville<sup>10</sup>, professeur à l'université de Montpellier puis chirurgien des rois de France Philippe le Bel et Louis le Hutin<sup>11</sup>, et son élève Guy de Chauliac<sup>12</sup>, chirurgien des papes Clément VI, Innocent VI et Urbain V en Avignon<sup>13</sup>. Les écrits de chirurgiens, médecins et apothicaires fleurissent par la suite aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles avec, entre autres, les œuvres d'Ambroise Paré<sup>14</sup>, Ulysse Aldrovandi<sup>15</sup>, Moïse Charas<sup>16</sup>, Giuseppe Lanzoni<sup>17</sup>; les procédés et produits employés ne changent pas significativement au XVIII<sup>e</sup> siècle comme l'atteste Jean-Joseph Sue<sup>18</sup>. À ces sources doivent être associés d'autres documents comme les procès-verbaux d'embaumements, entre autres ceux du pape Alexandre VI<sup>19</sup> († 1503) et de Marie Anne Victoire de Bavière, bru de Louis XIV<sup>20</sup> († 1690), et les comptes de funérailles. Ces derniers,

10. E. Nicaise, *Chirurgie de maître Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel, Roi de France, composée de 1306 à 1320. Traduction française avec des notes, une introduction et une biographie*, Paris 1893, 571-73.

11. C. L. F. Panckoucke, *Dictionnaire des sciences médicales. Biographie médicale*, V, Paris 1822, 173.

12. Nicaise, *La grande chirurgie de Guy de Chauliac*, 437.

13. C. L. F. Panckoucke, *Dictionnaire des sciences médicales. Biographie médicale*, IV, Paris 1821, 554-55.

14. A. Paré, *Les œuvres de M. Ambroise Paré, conseiller, et premier chirurgien du roy. Avec les figures et portraits tant de l'anatomie que des instruments de chirurgie, et de plusieurs monstres*, Paris 1575, 944.

15. J.-N. Gannal, *Histoire des embaumements et de la préparation des pièces d'anatomie normale, d'anatomie pathologique et d'histoire naturelle, suivie de procédés nouveaux*, Paris 1841, 183-84 (d'après U. Aldrovandi, *De animalibus insectis*, Bologna 1602, non vidi).

16. M. Charas, *Pharmacopée royale galénique et chymique par Moïse Charas, Apoticaire artiste du Roy en son Jardin royal des plantes*, Paris 1676, 477-79.

17. Gannal, *Histoire des embaumements*, 179-80 (d'après G. Lanzoni, *Tractatus de balsamatione cadaverum*, Genève 1696, non vidi).

18. J.-J. Sue, *Anthropotomie, ou l'art d'injecter, de disséquer, d'embaumer et de conserver les parties du corps humain*, Paris 1765, 281-91.

19. Gannal, *Histoire des embaumements*, 180-81.

20. L. Pénicher, *Traité des embaumements selon les Anciens et les Modernes. Avec une description de quelques compositions balsamiques et odorantes*, Paris 1699, 228-38.

connus par exemple pour Jean I<sup>er</sup> de Berry<sup>21</sup> († 1416) et Philippe le Bon<sup>22</sup> († 1467), sont particulièrement intéressants; ils livrent certes la liste des ingrédients achetés à l'apothicaire avec prix et quantités, mais une part peut toutefois nous échapper<sup>23</sup>. Les textes réunis pour cette étude (90 textes livrant plus de 200 recettes de baumes, onguents, poudres et clystères) permettent une bonne appréciation des ingrédients employés pour l'embaumement au bas Moyen Âge et à la période moderne. Plus de 300 ingrédients ont été relevés; ils ne seront toutefois pas ici présentés de façon exhaustive. Nous donnerons plutôt un aperçu général de la composition des préparations en mettant en évidence leur caractère olfactif et aromatique.

Les plantes, utilisées entièrement ou partiellement (feuilles, inflorescences, fruits, graines, tiges, racines, écorce, bois), pulvérisées ou non, entrent de façon toute prédominante dans la composition des substances conservatrices en représentant plus de la moitié des mentions d'ingrédients relevées. Les représentantes de la famille des Lamiacées sont intégrées de façon presque systématique aux recettes, parmi elles la lavande, le romarin, l'origan, les thyms (notés *thymus* ou *serpolet*), le basilic, la sarriette, la marjolaine, la menthe, l'hysope, la sauge, le scordium, le marrube et la mélisse. La plupart de ces plantes, par ailleurs utilisées en cuisine pour un usage condimentaire, sont largement employées en médecine pour leurs propriétés antiseptiques<sup>24</sup>. Cette vertu qui

21. F. Lehoux, «Mort et funérailles du duc de Berri (juin 1416)», *Bibliothèque de l'École des chartes*, 114 (1956), 76-96; M. Gaude-Ferragu, *D'or et de cendres. La mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Âge*, Villeneuve-d'Ascq 2005, 119.

22. Gaude-Ferragu, *D'or et de cendres*, 357-58; L. Baveye, «La mort de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (15 juin 1467) d'après une lettre de son apothicaire Poly Bulland et les comptes des funérailles de ce prince», *Cour de France.fr*, 2011 (<http://cour-de-france.fr/article2123.html>)

23. Les comptes d'obsèques ne sont pas les plus prolixes. Les produits achetés sont fréquemment regroupés sous un terme générique. Leur nature n'est souvent pas précisée. Dans l'esprit d'un document comptable de ce type, l'inventaire précis des produits fournis par l'apothicaire intéresse peu. À titre d'exemple, cf. les frais d'enterrement de Jean de Guiscry (m. 1379): P. Georges, «Les aromates de l'embaumement médiéval: entre efficacité et symbolisme», in *Le monde végétal. Médecine, botanique, symbolique*. Textes réunis par A. Paravicini Bagliani, Firenze 2009 (Micrologus' Library, 30), 257-68.

24. P. Lieutaghi, *Le livre des bonnes herbes*, Actes Sud, Arles 1996 (première édition: 1966), 596.

n'est pas inconnue des embaumeurs en motive sans nul doute la sélection. Elles dégagent par ailleurs de fortes odeurs aromatiques et parfumées.

Les Astéracées sont également sélectionnées de façon privilégiée, elles sont essentiellement représentées par la camomille et surtout l'absinthe, cette dernière étant mentionnée dans près d'une recette sur deux. Comme les Lamiacées, des propriétés antiseptiques leur sont attribuées<sup>25</sup>. Leurs odeurs ne sont pas aromatiques, ni même agréables, mais elles sont en revanche parfois considérées comme répulsives pour certains insectes<sup>26</sup>. Cette dernière caractéristique peut avoir présenté un intérêt présumé ou réel pour limiter la prolifération de l'entomofaune nécrophage en attente de l'inhumation, même si aucun embaumeur n'en fait pour autant état. D'autres Astéracées comme la centaurée, l'armoise, l'aurone, l'aunée, la bardane et le pyrèthre sont également employées, mais dans une moindre mesure. La troisième famille la plus représentée est celle des Apiacées avec l'angélique, l'impéatoire, le cumin, le fenouil, l'anis, la coriandre, l'aneth et le laser. Parmi elles, on retrouve à nouveau des plantes utilisées pour leurs vertus thérapeutiques, comme condiments, et certaines dégagent également des odeurs parfumées dans une moindre mesure<sup>27</sup>.

Les Lamiacées, les Astéracées et les Apiacées sont les trois familles botaniques les plus utilisées et leurs représentantes citées sont toutes d'origine européenne. Il est aisé de s'en procurer dans leurs habitats naturels, dans les apothicaireries et les cuisines. De façon générale, ces plantes sont très largement utilisées par les médecins, et ce depuis des périodes bien plus anciennes comme l'atteste déjà par exemple Hildegarde de Bingen au XI<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>. La terminologie botanique employée dans les sources

25. La pertinence des vertus thérapeutiques attribuées à ces plantes ne sera pas ici discutée tant la question nécessiterait une étude à part entière et un point de vue médical et pharmaceutique.

26. Lieutaghi, *Le livre des bonnes herbes*, 80-83 et 140-45.

27. *Ibid.*, 70-75 et 158-61; G. Dumé, D. Mansion, J.-C. Rameau, *Flore forestière française, guide écologique illustré*, II, Paris 1993, 1827.

28. Hildegarde de Bingen attribue de multiples propriétés curatives aux Lamiacées (la lavande, l'origan, le thym, le basilic, la sarriette, la menthe, l'hysope et la sauge), aux Astéracées (la camomille, l'absinthe, la centaurée, l'armoise, l'aunée, la bardane et le pyrèthre) et aux Apiacées (le cumin, le



antérieures à la mise en place de la classification linnéenne des êtres vivants, soit à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, doit toutefois être manipulée avec prudence; il est dans la majorité des cas bien impossible d'associer avec certitude une dénomination vernaculaire avec une espèce végétale au sens linnéen du terme. Par exemple, lorsqu'il est fait mention de l'ingrédient *menthe*, aucune information supplémentaire ne permet de relier cette dénomination à l'une des multiples espèces appartenant au genre *Mentha* communes dans les régions d'Europe occidentale tempérée (*M. aquatica*, *M. arvensis* et *M. pulegium* par exemple), à leurs variétés et leurs hybrides. Il en est de même pour l'ingrédient *absinthe*, même s'il semble *a priori* vraisemblable que celui-ci désigne la grande absinthe ou la petite absinthe (respectivement *Artemisia absinthium* et *A. pontica*) parmi près d'une trentaine d'espèces françaises appartenant au genre *Artemisia*; *quid* de l'ingrédient *armoïse* au sein du genre? Cette limite systématique interdit l'amalgame entre une dénomination ancienne et un taxon sur la seule base des sources écrites.

En plus des végétaux déjà évoqués, une part considérable des mentions de plantes (près d'une sur cinq) désigne des ingrédients exotiques issus de l'importation extracontinentale. La plupart de ces plantes proviennent d'Asie, comme la cannelle, la cardamome, le gingembre, les poivres et la coloquinte, cette dernière pouvant également provenir d'Afrique du Nord. Les produits exotiques les plus souvent employés sont sans doute les dérivés du muscadier, un arbre originaire d'Indonésie. On compte parmi eux la noix de muscade, c'est-à-dire la graine de son fruit, mais aussi le macis qui est un tégument rouge vif entourant la noix, et l'huile essentielle de noix de muscade. On attribue au XVI<sup>e</sup> siècle des vertus thérapeutiques, entre autres astringentes, à la noix de muscade qui est par ailleurs utilisée contre la mauvaise haleine; l'appellation de *muscade* viendrait d'ailleurs du terme de *musc* en raison de sa «suave odeur»<sup>29</sup>. La noix de muscade est un

fenouil, l'aneth et le laser) mentionnées par les embaumeurs bas médiévaux et modernes (Hildegarde de Bingen, *Physica. Le livre des subtilités des créatures divines*, texte traduit du latin, préfacé et annoté par P. Monat, Grenoble 2011).

29. P. Mattioli, *Commentaires de M. Pierre André Matthiole médecin sennois, sur les six livres de Pedanius Dioscoride Anazarbeen de la matière médicinale: avec*

produit particulièrement onéreux: pour l'embaumement de Philippe le Bon en 1467, un apothicaire en vend une livre au prix de 36 sous alors que la livre de poix noire, un produit local commun, ne coûte qu'un sou<sup>30</sup>.

Environ un quart des mentions d'ingrédients correspondent à des extraits végétaux: des substances sécrétées naturellement comme les résines, les gommes et les gommes-résines, ou obtenues par une transformation technique telles les essences et les huiles. La majorité de ces produits sont d'origine exotique: la myrrhe, l'aloès, le styrax, le benjoin, les encens et olibans proviennent d'Orient et d'Afrique, les baumes du Pérou et de Tolu proviennent d'Amérique du Sud. Seul la térébenthine et le mastic peuvent être d'origine locale, produits dans diverses régions méditerranéennes. La myrrhe et l'aloès sont les deux extraits végétaux les plus souvent cités dans les recettes très régulièrement associés l'un à l'autre. Cette association n'est pas sans rappeler le récit de Jean l'Évangéliste qui raconte que Nicodème en apporta un mélange qui servit à oindre le corps du Christ avant qu'il soit enveloppé dans des bandelettes<sup>31</sup>.

Les termes de *myrrhe* et d'*aloès* sont porteurs de lourdes confusions et il convient de les définir d'avantage. On admet aujourd'hui que la myrrhe est une résine collectée sur plusieurs espèces du genre *Commiphora* (Burséracées), des petits arbres ou arbustes d'Arabie méridionale (Yémen et Sultanat d'Oman) ou d'Afrique nord-orientale (Soudan et Corne de l'Afrique). Cette substance est d'aspect solide et de couleur brune, elle peut émettre des gouttelettes d'huile essentielle rouge dont le parfum est fortement aromatique<sup>32</sup>. Les sources antiques et modernes s'accordent à dire que la myrrhe vient d'Arabie, mais aucun auteur n'est en mesure d'en donner une origine botanique précise. Cette incertitude autorise vraisemblablement certains marchands et apothi-

*certaines tables médicinales, tant des qualités et vertus des simples medicamens, que des remèdes pour toutes maladies, qui peuvent avenir au corps humain, comme aussi des sentences, mots et matières traitées esdicts commentaires*, Lyon 1579, 184.

30. Gaude-Ferragu, *D'or et de cendres*, 357.

31. Jean, XIX 38-40.

32. H. Jacob de Cordemoy, *Les plantes à gommes et à résines*, Paris 1911, 355-57; J. H. Langenheim, *Plant Resins, Chemistry, Evolution, Ecology, and Ethnobotany*, Portland-Cambridge 2003, 368-70.

caires à vendre de la fausse myrrhe. Il est aussi fait état de myrrhes de qualités inégales: ainsi par exemple, le produit vendu sous ce nom à Alexandrie souffre d'une mauvaise réputation. Quoi qu'il en soit, la myrrhe est utilisée pour les nombreuses vertus médicinales qui lui sont attribuées, mais aussi en tant que substance odoriférante<sup>33</sup>. Dans son *Dictionnaire universel de commerce* composé au XVII<sup>e</sup> siècle, Jacques Savary précise que la myrrhe est «l'une des principales drogues dont on se sert pour embaumer les corps morts», c'est dire combien la demande liée à cette pratique spécifique devait peser sur le commerce de ce produit<sup>34</sup>.

Le terme d'*aloès*, quant à lui, désigne des sucS extraits de certains végétaux du genre *Aloe* (Liliacées) vivant sur différents continents. La précieuse substance était originellement importée d'Afrique et d'Asie, mais de nouveaux sites de production livrent leurs produits sur les marchés occidentaux à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. L'*aloès* de la Barbade apparaît notamment en Europe dès cette période et son exportation s'accroît jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Il est le plus souvent impossible de connaître l'origine des *aloès* utilisés par les embaumeurs tant il est vraisemblable qu'ils l'ignoraient eux-mêmes. Dans certains textes tout de même, les auteurs précisent l'emploi d'*aloès succotrin*<sup>35</sup>, présumé originaire de l'île de Socotra où il serait récolté sur l'*Aloe perryi*<sup>36</sup>. Selon Pietro Andrea Mattioli au XVI<sup>e</sup> siècle, le véritable *aloès* vient d'Inde et les variantes commercialisées depuis l'Arabie et la Syrie sont de qualité inférieure<sup>37</sup>. Quelle que soit sa provenance, les auteurs s'accordent à dire que l'*aloès* était prisé par les médecins pour ses vertus cicatrisantes. Myrrhe et *aloès* sont mentionnés dans les comptes de funérailles de Philippe le Bon. Il y apparaît que l'*aloès* est un produit onéreux dont la livre est achetée 20

33. Mattioli, *Commentaires*, 71-74.

34. J. Savary des Bruslons, *Dictionnaire universel de commerce*, II, Amsterdam 1726, 843.

35. À notre connaissance, la plus ancienne mention d'utilisation d'*aloès* dit *succotrin* est donnée dans la recette du baume préparé pour l'embaumement du pape Alexandre V (mort à Bologne en 1410) retranscrite par Peter van Foreest au XVI<sup>e</sup> siècle (P. van Foreest, *Observationum et curationum medicinalium*, III, Rouen 1653, 462).

36. de Cordemoy, *Les plantes*, 323-29.

37. Mattioli, *Commentaires*, 412.

sous (soit 20 fois le prix de la poix noire); la myrrhe, quant à elle, est achetée 8 sous la livre<sup>38</sup>.

S'il n'apparaît pas que l'aloès ait été reconnu pour de quelconques qualités odoriférantes, il en est bien naturellement tout autre pour les encens et olibans fréquemment utilisés par les embaumeurs, et dont les origines botaniques et géographiques sont encore une fois difficiles à définir. Les auteurs contemporains considèrent que ces deux termes sont synonymes et qu'ils désignent la gomme-résine issue de différentes espèces de petits arbres ou arbustes du genre *Boswellia* (*B. carteri*, *B. frereana*, *B. bhau-dajiana*, *B. serrata*). Comme les *Commiphora* (dont est extraite la myrrhe), les *Boswellia* appartiennent à la famille des Burséracées et vivent dans les mêmes régions arides d'Afrique nord-orientale et d'Arabie méridionale, à l'exception du *B. serrata* originaire d'Inde et dont la substance issue de ce dernier est appelée *oliban indien*. Les exsudats extraits se présentent sous la forme de larmes de couleurs jaune pâle ou rougeâtre, ils exhalent par le frottement une odeur aromatique caractéristique et un parfum enivrant lorsqu'ils sont brûlés<sup>39</sup>. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Mattioli atteste en effet que l'encens, dont il vante les innombrables vertus thérapeutiques, provient à la fois d'Inde et d'Arabie. Pour autant, il ne donne aucune description des espèces végétales dont il est issu<sup>40</sup>. Cette double provenance doit cependant être considérée avec méfiance alors que le pharmacien Nicolas Guibourt nous enseigne trois siècles plus tard que l'encens qui arrive en Europe provient uniquement d'Arabie et d'Éthiopie, soit par voie directe, soit après avoir transité par l'Inde où il prend le nom d'*encens de l'Inde*. Pour lui, le véritable encens indien extrait du *B. serrata* est localement utilisée comme substance odoriférante, mais il n'est jamais entré en quantité considérable dans le commerce européen<sup>41</sup>.

Les plantes et les extraits végétaux constituent les composants essentiels des baumes. Ils sont souvent mêlés après broyage à des liquides comme l'eau-de-vie ou le vinaigre lorsque l'embaumeur

38. Gaude-Ferragu, *D'or et de cendres*, 357.

39. de Cordemoy, *Les plantes*, 360-61; Langenheim, *Plant Resins*, 363-67.

40. Mattioli, *Commentaires*, 76-77.

41. N. J. B. G. Guibourt, *Histoire Naturelle des drogues simples ou Cours d'histoire naturelle professé à l'École de pharmacie de Paris*, Paris 1869, 516.

cherche à produire une substance fluide pour laver les cavités du corps ou pâteuse pour en enduire la peau, ils peuvent être augmentés de matières minérales telles que l'alun ou le sel. Enfin, dans quelques cas certes rares, des ingrédients d'origine animale y sont ajoutés et ceux-ci ne sont pas étrangers aux parfumeurs d'aujourd'hui: il s'agit du musc, de l'ambre gris et du castoréum. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le musc et l'ambre gris sont considérés comme des «drogues dont on se sert le plus dans les parfums» selon le parfumeur Simon Barbe, alors que le castoréum n'est pas mentionné dans son ouvrage<sup>42</sup>. À ces trois ingrédients sont également attribuées des vertus thérapeutiques variées<sup>43</sup>.

Si les sources écrites livrent des informations précieuses et abondantes, des limites méthodologiques ont également été avancées et elles montrent que la seule étude des textes n'est pas suffisante pour connaître les origines botaniques et géographiques précises des produits utilisés. Pour dépasser ces limites, il est indispensable de placer l'étude des procédés d'embaumement au sein d'une réelle démarche pluridisciplinaire dans laquelle intervient l'archéologie dans toute sa pluralité. Des enquêtes ont permis la mise au jour et l'autopsie de restes humains embaumés et des analyses archéobotaniques ont livré des premiers résultats sur la réalité matérielle de la composition des substances conservatrices à partir de l'observation conjointe des macro-restes (et notamment des graines dont l'étude relève de la carpologie) et des micro-restes végétaux (le pollen, et plus récemment les phytolithes)<sup>44</sup>.

À notre connaissance, la première étude archéobotanique pluridisciplinaire réalisée en France sur un corps embaumé de la

42. S. Barbe, *Le parfumeur françois qui enseigne toutes les manières de tirer les Odeurs des Fleurs et à faire toutes sortes de compositions de Parfums. Avec le secret de purger le Tabac en poudre et le parfumer de toutes sortes d'Odeurs*, Lyon 1693, non paginé.

43. Hildegarde de Bingen, *Physica*, 260-61; Mattioli, *Commentaires*, 51-52 et 222-24; *Encyclopédie méthodique. Médecine* (ouvrage collectif), II, Paris, Liège 1790, 112-14; J. Savary des Bruslons, *Dictionnaire universel de commerce*, I, 576.

44. Les phytolithes sont des particules de silice amorphe micrométriques qui précipitent dans et entre les cellules des plantes vivantes et dont ils prennent la forme, ce qui leur confère une valeur taxonomique. Ils sont particulièrement adaptés pour la reconnaissance des Poacées et de leurs sous-familles (D. R. Piperno, *Phytoliths: a Comprehensive Guide for Archaeologists and Paleocologists*, New York 2006).

période Moderne est celle de la dépouille d'Anne d'Alègre († 1619), inhumée dans un cercueil de plomb dans la chapelle du Vieux-Châteaux de Laval (Mayenne). Des échantillons de bourre d'embaumement prélevés à l'intérieur du corps dans le crâne, le thorax et l'abdomen, mais aussi au fond du sarcophage, ont fait l'objet d'analyses polliniques<sup>45</sup> et carpologiques<sup>46</sup>. L'association des taxons dominants mis en évidence par les deux analyses démontre l'utilisation de plantes appartenant aux Astéracées, aux Lamiacées et aux Cupressacées<sup>47</sup>. Les Astéracées sont représentées du point de vue pollinique par un taxon du genre *Artemisia*. Les Lamiacées identifiées par la palynologie et la carpologie comprennent deux espèces de thym (*Thymus vulgaris* et *T. serpyllum*), de l'origan commun (*Origanum vulgare*) et un taxon du genre *Mentha*. Enfin, des macro-restes de graines et d'écales de genévrier commun ou de cade (respectivement *Juniperus communis* ou *oxycedrus*) ont été déterminés. L'étude confirme certaines informations obtenues de l'étude des textes. Elle apporte également des données nouvelles sur la partie ou l'organe utilisé des plantes (calices floraux du thym et de l'origan, *Artemisia* en fleur) et des précisions taxinomiques sur les végétaux employés (identification des thyms et de l'origan au rang de l'espèce).

Une autre étude livre des données tout à fait comparables. Lors de fouilles menées en 1986 sur le cimetière huguenot de Saint-Maurice (Val-de-Marne) est mis au jour un sarcophage en plomb renfermant la dépouille d'un jeune homme. L'épithaphe identifie le corps de Thomas Craven, noble anglais décédé en 1636 à l'âge de dix-huit ans. Des investigations archéobotaniques croisées (palynologie, carpologie et analyse des phytolithes) ont été initiées en 2008 et l'analyse conjointe des écofactes prélevés a révélé dans les matières conservatrices la présence d'absinthe (pollen d'*Artemisia* sp. et macro-restes d'*A. absinthium*), de marjo-

45. D. Marguerie, «L'embaumement du corps découvert dans un cercueil en plomb au Vieux-Château de Laval: analyse des pollens», *La Mayenne: Archéologie, histoire*, supplément n° 2 (1992), 93-97.

46. M.-P. Ruas, «Matières d'embaumement dans la sépulture du Château de Laval: analyse des graines», *La Mayenne. Archéologie, histoire*, supplément n° 2 (1992), 87-91.

47. Les sources écrites mentionnent également l'utilisation des Cupressacées, et plus particulièrement du cyprès et de plusieurs genévriers.

laine (pollen de Lamiacées et macro-restes d'*Origanum majorana*) et de paille (phytolithes de Poacées). Des fragments ligneux macroscopiques non carbonisés sont en attente de détermination, tout comme des résidus de matières amorphes, peut-être résineuses, dont les analyses chimiques (chromatographie en phase gazeuse et spectrométrie Raman) viendront sans doute préciser la nature<sup>48</sup>.

D'autres enquêtes menées en Europe apportent des données similaires, entre autres à partir de l'analyse des dépouilles de certains membres des familles d'Aragon<sup>49</sup> à Naples (Italie) ou de Nassau<sup>50</sup> à Breda (Pays-Bas). Pour autant, les études réalisées à ce jour demeurent trop peu nombreuses et éloignées géographiquement les unes des autres pour autoriser une synthèse des données archéobotaniques relatives à l'embaumement médiéval et moderne.

L'énumération des ingrédients de l'embaumement qui vient d'être donnée à partir de l'étude des textes et de l'archéologie, tant de plantes que d'extraits végétaux et de matières d'origine animale, n'est pas ici exhaustive. Rappelons en effet que plus de 300 ingrédients différents ont été relevés dans le corpus étudié. Elle illustre néanmoins la richesse des sources et met en évidence les dimensions à la fois olfactives, médicinales et symboliques des baumes. L'analogie est tout à fait frappante entre les recettes d'embaumeurs et la composition de certains parfums, comme la *meilleure eau d'ange* qui nous est donnée par Kenelm Digby

48. D. Hadjouis, R. Corbineau, «Analyses d'une momie d'un protestant anglais mort en 1636 (Saint-Maurice, Val-de-Marne)», in B. Bizot et M. Signoli (éd.), *Rencontre autour des sépultures habillées*. Actes des journées d'études organisées par le Groupement d'anthropologie et d'archéologie funéraire et le Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône). 13-14 décembre 2008, Gap 2009, 127-35; D. Hadjouis, R. Corbineau, M.-P. Ruas, P. Verdin, «Techniques d'embaumement sur le corps d'un noble anglais mort de la peste (Saint-Maurice, Val-de-Marne)», in P. Charlier (éd.), *Actes du 3<sup>e</sup> Colloque international de pathographie, Bourges, 3-5 avril 2009*, Paris 2011, 31-62.

49. S. Marinozzi et G. Fornaciari, «Le mummie e l'arte medica nell'evo moderno», *Medicina nei secoli*, supplemento n° 1 (2005), 257-322.

50. C. Vermeeren, K. van Haaster, «The Embalming of the Ancestors of the Dutch Royal Family», *Vegetation History and Archaeobotany*, 11 (2002), 121-26.

(1603-1665), alchimiste anglais proche de Charles I<sup>er</sup> et installé un temps en France:

Prenez un pot et demy d'eau-rose, demie-pinte ou un peu plus d'eau de fleurs d'oranges, vingt-cinq de musc, autant d'ambre, et autant de bois d'aloës, quinze grains de civette, quatre onces de benjoin, une once de storax, le tout bien pulvérisé sera mis dans un pot de cuivre bien bouché avec un couvercle de mesme, et force linges à l'entour, et le mettez bouillir dans un chauderon d'eau l'espace de trois heures; si vous y remettez la mesme quantité d'eau rose, et la moitié d'eau de fleurs d'oranges avec cinq ou si grains de civette, vous pourrez après de ce reste former pastilles, ou en faire cassolettes<sup>51</sup>.

Les usages de l'eau d'ange sont multiples, comme l'atteste déjà Simon Barbe au XVII<sup>e</sup> siècle dans *Le Parfumeur François*: liquide ou en pastilles, elle entre dans la composition d'eaux parfumées, de savonnettes, d'éponges pour le visage, de cires pour la barbe, de pastilles à brûler ou de parfums pour les linges. Chauffée, elle est peut être utilisée pour parfumer une chambre<sup>52</sup>. Tous les ingrédients utiles à la préparation de l'eau d'ange décrite par Digby peuvent entrer dans la composition des baumes et il y a d'ailleurs fort à parier qu'un embaumeur aurait volontiers utilisé cette mixture comme liniment pour en oindre la peau d'un défunt. C'est en fait la majorité des extraits végétaux cités qui sont aussi bien utilisés en parfumerie qu'en thanatopraxie. Plusieurs plantes et organes végétaux partagent également ces deux usages. D'après la liste, non exhaustive, des «drogues dont on se sert le plus dans les parfums» donnée par Simon Barbe en préambule de son ouvrage, c'est le cas du souchet, de la cannelle, de la giroflée, de la muscade, de l'iris, de la coriandre, du bois de rose, des roses et des violettes<sup>53</sup>. Pour autant, aucune espèce de Lamiacées, pourtant aromatiques et odoriférantes, et d'Astéracées n'est ici mentionnée et seule la coriandre représente les Apiacées. L'auteur livre néanmoins des recettes d'eaux parfumées à base de Lamiacées, dont l'eau de la Reine d'Hongrie par exemple:

51. K. Digby, *Remedes souverains et secrets esperimentez, de M. le Chevalier Digby, Chancelier de la Reine d'Angleterre. Avec plusieurs autres Secrets et parfums curieux pour la conservation de la beauté des dames*, Paris 1689, 266-67.

52. Barbe, *Le parfumeur françois*, non paginé.

53. *Ibid.*



Vous mettrés dans une bouteille de verre fort, deux pintes d'esprit de vin, deux bonnes poignées de feuilles de Romarin, une poignée de Tain, une de mi poignée de Marjolaine de laquelle vous ne prendrés que la feuille, et autant de Saugé que de Marjolaine, bouchés bien la bouteille, et la mettés au Soleil l'espace d'un mois<sup>54</sup> [...].

Dans la *Pharmacopée Royale*, le médecin et apothicaire Nicolas Lemery donne la composition d'une *eau impériale* intégrant de nombreuses Lamiacées (l'hysope, la marjolaine, le thym, la sarriette, la sauge, le romarin et la lavande) accompagnées d'autres ingrédients (la cannelle, la noix de muscade, l'écorce de citron, la giroflée, le jonc odorant, le santal, la pivoine et le laurier). Cette eau n'a pas une vocation cosmétique, elle est préconisée par l'auteur pour les maladies du cerveau, de l'estomac et de l'utérus<sup>55</sup>. Pourtant, au siècle suivant, le distillateur Dejean (pseudonyme d'Antoine Hornot) en retranscrit la recette dans son *Traité des odeurs* puis il ajoute: «Comme les remèdes ne sont pas le but de cet ouvrage, je ne copie M. l'Emery que pour contenter les curieux qui pourront en tirer avantage. J'ai mis cette recette en digestion avec 4 pintes d'esprit de vin et 4 pintes de vin blanc, elle m'a rendu une Eau d'une admirable odeur, plus flatteuse que l'Eau Impériale ordinaire: ainsi les Parfumeurs doivent la mettre en usage. Comme cette Eau est extrêmement forte en odeur aromatique, elle trouvera des amateurs»<sup>56</sup>. Cet extrait atteste une nouvelle fois de l'usage des Lamiacées par les parfumeurs mais il montre surtout combien sont grandes parfois les similitudes entre les préparations cosmétiques et médicales.

Les Apiacées et les Astéracées de l'embaumement sont ça et là mentionnées par Dejean, avec l'anis, le fenouil, l'aneth, l'angélique et la coriandre pour les premières, la camomille et l'absinthe pour les secondes. Ces mentions sont rares, voire anecdo-

54. *Ibid.*, 63.

55. N. Lemery, *Pharmacopée Universelle contenant toutes les compositions de pharmacie qui sont en usage dans la médecine, tant en France que par toute l'Europe; leurs vertus, leurs doses, les manières d'operer avec les plus simples et les meilleures. Avec plusieurs remarques et raisonnemens sur chaque opération*, Paris 1697, 740-41.

56. M. Dejean, *Traité des odeurs, suite du Traité de la distillation*, Paris 1764, 16-17.

tiques, au regard du nombre d'occurrences des extraits végétaux ou de certaines plantes comme la muscade ou les violettes; ces ingrédients sont d'autre part absents de l'ouvrage de Simon Barbe (à l'exception de la coriandre). Il semble que les embaumeurs aient plutôt emprunté l'usage conjoint des trois familles botaniques dominantes aux recettes médicales où elles sont abondamment citées, comme en témoigne par exemple cette composition de *clystère pour l'humeur visqueux*, livrée par Ambroise Paré, qui utilise plusieurs Lamiacées (la sauge et l'origan), Astéracées (l'aurone, la camomille et le carthame) et Apiacées (l'anis, le fenouil, le cumin et l'huile d'aneth):

La décoction est quelques fois propre à tirer les humeurs que l'on veut purger: comme pour tirer les humeurs froids et visqueux, elle se fera ainsi:

Salvia, origani, abrotoni, camomillæ et meliloti ana m. β.

Seminum anisi, fœniculi, cumini ana ʒ. iij.

Seminis carthami ʒ. ij.

Fiat decoction, in qua dissolue:

Diaphœnici et hieræ simplicis ana ʒ. β.

Olei anethi et chamæm. ana ʒ. j. β.

Mellis anthosati et sacchari rubri ana ʒ. j.

Fiat clyster<sup>57</sup>.

Sciemment ou non, les embaumeurs empruntent d'autre part l'usage de certains produits comme la myrrhe et l'aloès à la symbolique chrétienne. L'encens, quant à lui, intervient régulièrement dans les rites et les offices religieux, tout comme le saint-chrême (ou *myron* à Byzance), cette huile parfumée dont les usages liturgiques sont également nombreux. Les recettes du saint-chrême sont variées alors que le livre de l'Exode en indique la recette suivante:

Prends des meilleurs aromates, cinq cents sicles de myrrhe, de celle qui coule d'elle-même; la moitié, soit deux cent cinquante sicles, de cinnamome aromatique, deux cent cinquante sicles de roseau aromatique, cinq cents sicles de casse, selon le sicle du sanctuaire, et un hin d'huile d'olive; tu feras avec cela une huile pour l'onction sainte<sup>58</sup> [...].

57. Ambroise Paré, *Les œuvres*, 872.

58. *Exode*, 30-23.

En Occident, la composition du chrême semble souvent avoir été limitée à de l'huile d'olive mêlée à du baume de Judée tandis qu'un texte copte du XIII<sup>e</sup> siècle en donne une recette bien plus complexe dans laquelle les ingrédients suivants, réduits en poudre, sont mélangés à l'huile: myrrhe, cinnamome, roseau aromatique, costus, encens, baume, amomum, racines d'iris, rose, santal, girofle (clous, feuilles et bois), écorce de cannelle, nard, macis, crocus, styrax et ambre<sup>59</sup>. Il est tout à fait frappant de remarquer que, même s'ils ne le sont jamais simultanément, tous ces produits ont été relevés dans le corpus des recettes d'embaumement étudié.

Qu'ils soient apothicaires, médecins ou chirurgiens, les embaumeurs puisent ainsi les matériaux utiles à leur art dans les domaines de la médecine, de la parfumerie et de la liturgie. On peut alors s'interroger sur les valeurs véritables des baumes, et d'abord sur les valeurs présumées conservatrices, par définition. Le choix des produits issus de la pharmacopée, notamment les antiseptiques et les cicatrisants, était sans aucun doute motivé par l'objectif de freiner la décomposition du cadavre pour le conserver. Plusieurs sources montrent pourtant l'échec de la tentative. Jean II, duc de Bretagne, décède en 1305 à Lyon. Le corps est embaumé afin d'être transporté jusqu'à Ploërmel dans le Morbihan. La dépouille ne résistant pas aux injures de la putréfaction, l'opération doit être renouvelée un mois plus tard<sup>60</sup>. À la même époque, Henri de Mondeville n'accorde pas une grande confiance aux techniques utilisées, en particulier lorsqu'il s'agit d'oindre le visage du défunt afin qu'il puisse être présenté à découvert. Il dit d'ailleurs «avoir préparé le corps de deux rois de France dont nous avons oint la face de baume avec peu ou point de résultats»<sup>61</sup>. Au siècle suivant, alors que les procédés n'ont pas sensiblement évolué, Ambroise Paré en déplore à son tour l'inefficacité: «Nos rois, princes et grands seigneurs, alors qu'ils soient

59. L. Villecourt, «Le livre du chrême», *Le Museon*, 41 (1928), 65-67; B. Caseau, «L'huile et le parfum dans le christianisme ancien et médiéval», non publié.

60. Gaude-Ferragu, *D'or et de cendres*, 120.

61. Il s'agit probablement ici des dépouilles de Philippe le Bel, et de Philippe III ou de Louis X, *ibid.*, 112.

vuידés et lavés d'eau de vie et de vinaigre, saupoudrés de choses grandement aromatiques [...], neantmoins avec tout cela, en cinq ou six jours, ou moins, sentent si mal, qu'on peut endurer estre aux lieux où ils sont, et est-on contraint les enfermer en leur cercueil de plomb»<sup>62</sup>. Ces difficultés de conservation, inhérentes principalement aux conditions climatiques sous nos latitudes, expliquent pourquoi l'une des solutions mises en œuvre pour le transport des dépouilles des grands personnages du royaume sur les (très) longues distances a consisté à démembrer et traiter le corps pour en faire disparaître les parties périssables. Cette méthode, qui n'est pas spécifique au Moyen Âge<sup>63</sup>, est semble-il déjà attestée à l'époque carolingienne et ottonienne<sup>64</sup>; elle se développe au XIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une véritable décarnisation du cadavre; après éviscération, le corps, préalablement découpé afin de séparer la chair des os, est bouilli<sup>65</sup>. Une fois nettoyés, les os étaient alors placés dans un coffret<sup>66</sup>.

Quelque soit l'issue de la tentative, l'embaumement est de toute évidence un privilège social offert à la dépouille. En effet, au vu des coûts de certains ingrédients et du salaire du praticien, il s'agit d'un luxe réservé à une élite d'abord royale et princière, même si elle concerne progressivement des couches sociales relativement moins élevées à partir de la période moderne. Ce privilège social s'accompagne d'un privilège olfactif, celui de ne pas puer après la mort comme le commun des mortels, mais d'em-

62. Amboise Paré, *Les œuvres*, 478-79.

63. M. Lemonnier, *Thanatopraxie et thanatopracteurs: étude ethno-historique des pratiques d'embaumement*, thèse de doctorat de l'université Montpellier III – Paul Valéry, 2006.

64. A. Paravicini Bagliani, «Démembrement et intégrité du corps au XIII<sup>e</sup> siècle», *Terrain*, 18 (1992) = *Le corps en morceaux*, 28-29; Id., «Enquête sur un rite médiéval, le démembrer des corps», *L'Histoire*, 208 (1997), 48-53.

65. R. E. Giesey, *Le roi ne meurt jamais. Les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, Paris 1987, 42.

66. «Démembrement volontairement son corps», écrit A. Paravicini Bagliani, «Démembrement et intégrité du corps», 26, «ce n'est cependant pas l'anéantir; c'est, au contraire, désirer le posséder au-delà de la mort; c'est lui permettre d'avoir une histoire dans l'au-delà. Le démembrer volontaire est donc aussi un pouvoir sur le corps et, par là-même, amour du corps».

*baumer* au sens second du terme, d'exhaler une odeur agréable<sup>67</sup>. Puisse ce privilège olfactif avoir même été considéré comme un saint privilège? En effet, la conservation miraculeuse de la dépouille est un *topos* hagiographique courant dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> millénaire, et au moins jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle; elle est signe de sainteté. Dans les *vitae*, les tombeaux des saints sont rouverts après qu'une longue période se soit écoulée depuis l'inhumation. L'assemblée constate alors que le corps du personnage est resté intact et l'incorruptibilité s'accompagne généralement de l'émission d'une *odeur de sainteté*<sup>68</sup>. Cette odeur survient parfois dès le décès, par exemple, lors des funérailles de l'évêque Domitien († 560), la dépouille dégage à plusieurs reprises une «odeur suave». De la même manière, le corps de Poppon, abbé de Stavelot (Belgique) décédé au XI<sup>ème</sup> siècle, répand une «odeur de parfum» tout au long des six jours qui s'écoulent entre la mort et l'inhumation. Il est également mentionné lors de la réouverture du tombeau de Lambert († 1069), abbé du monastère de Saint-Laurent de Liège, qu'une «odeur délicieuse» s'est répandue<sup>69</sup>. Faut-il voir dans la pratique de l'embaumement une tentative d'accession artificielle à la sainteté fondée sur un modèle hagiographique? Et même christique en invoquant la myrrhe et l'aloès? C'est en tout état de cause une véritable lutte olfactive qui s'opère; celle-ci oppose la putréfaction du corps, temporelle, aux aromates, sacrés.

67. Albert, *Odeurs de sainteté*; P. Georges, «Mourir c'est pourrir un peu... Intentions et techniques contre la corruption des cadavres à la fin du Moyen Âge», *Micrologus. Nature, Sciences and Medieval Societies*, 7 (1999) = *Il cadavere - The corpse*, 359-82.

68. J.-P. Albert, «Reliques, images, corps glorieux. À propos de l'embaumement des morts dans le monde chrétien», in I. Cartron *et al.* (éd.), *De corps en corps: traitement et devenir du cadavre*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux 2010, 141-56.

69. M. Lauwers, *La mémoire des morts. Morts, rites et sociétés au Moyen Âge (diocèse de Liège, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris 1997, 287.

ABSTRACT

Until recently, investigations on Late Medieval and Early Modern embalming focused on osteological evidences observed by anthropologists on archaeological human remains. These technical indications lead to a better knowledge of dissection modalities (e.g. craniotomy and sternotomy) but do not allow a comprehensive understanding of these singular mortuary practices. In the present study, we investigate written historical sources, including surgical encyclopedias, embalming recipes and accounts of funerals, and botanical data obtained from the analysis of archaeological remains. This approach evidences that plants and vegetable exudates played a major role in the preservative substances preparation. We focus on the olfactory value of the balms ingredients which evoke ancient *materia medica* and perfumery, as well as Christian symbolism.

Rémi Corbineau

Université du Maine, UMR 6566 CReAAH  
Università degli Studi di Siena  
corbineau.remi@gmail.com

Patrice Georges-Zimmermann

Inrap, UMR 5608 TRACES (équipe Terrae)  
patrice.georges@inrap.fr